

**Compte rendu de la réunion de la 19^e CPC
COIFFURE, ESTHETIQUE et Services connexes – 10 décembre 2007 –
Représentant SNETAA e.i.L : Philippe CAMPART**

La filière est fortement représentée par les employeurs, notamment par la Fédération Nationale de la Coiffure et de l'Esthétique.

Il existe actuellement dans la filière coiffure un CAP en formation initiale, une mention complémentaire de niveau V et, pour le niveau IV un BP (Brevet professionnel) dont la formation se déroule seulement en alternance (UFA, GRETA...) et non en formation initiale.

La profession souhaiterait créer un BTS.

Le représentant SNETAA a mis en avant la création d'un BAC PRO. Cela donnerait ainsi une continuité dans la filière avec des diplômes de niveau V, IV et III (avec un meilleur accès à au niveau III) qui pourraient s'obtenir ainsi par tout type de voie de formation.

La profession refuse le bac pro en lycée professionnel et envisage de demander la suppression de la Mention complémentaire...

On sent bien là la volonté de la main mise de la profession sur une filière de formation qui refuse une formation de niveau IV pour les élèves de la profession. Il est vrai que le BP est le diplôme indispensable pour l'installation d'un commerce. Néanmoins, rien n'interdit de prévoir une réglementation permettant de le faire aussi avec un bac pro. Le SNETAA restera vigilant sur ce point et renouvellera sa demande de création de baccalauréat professionnel.